

Comité des parties prenantes de la filière REP des Articles de de Bricolage et de Jardin - 27 février 2025

Relevé de décisions

Ordre du jour :

- Modification des montants de soutien et des seuils de déclenchement du bonus réparation

Conformément aux articles D541-92, cette modification a été soumise au vote du comité des parties prenantes. La proposition a reçu un avis favorable à l'unanimité.

CPP d'Ecologic :

Producteurs :

- Présents : Axema, Inoha, Secimpac
- Absent : Sedima

Opérateurs :

- Présents : Fei, Snefid, Federec
- Absent : Fnade

Collectivités :

- Présents : AMORCE, Régions de France, CNR
- Absent : AMF

Associations :

- Présent : FNE
- Absent : UFC, Zero Waste France